

1.5 Population par département

Entre 2014 et 2020, la population a augmenté de 2,0 % en France. Cette hausse est davantage portée par le **solde naturel** (1,7 %) que par le **solde migratoire**.

En France métropolitaine, l'évolution de la population est plus marquée sur la bordure atlantique, ainsi que dans le Sud et le Sud-Est ► **figure 1**. Dans ces départements littoraux et méridionaux, attractifs auprès des personnes âgées, la hausse est souvent portée par les soldes migratoires. C'est notamment le cas de la Corse, des Landes, de la Charente-Maritime et du Var. En revanche, dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône et l'Isère, la croissance dynamique est principalement soutenue par le solde naturel ► **figure 2**.

En Île-de-France, l'évolution de la population est dynamique, en raison d'un solde naturel élevé (de 3,7 % à Paris à 7,4 % en Seine-Saint-Denis) qui compense les départs de la région. Paris est l'exception, avec une population qui diminue (-3,4 %), du fait d'un déficit migratoire plus marqué que dans les autres départements franciliens.

Dans le reste de la France métropolitaine, la population progresse peu ou diminue, à l'exception du Bas-Rhin (+3,2 %). En particulier, le cumul de soldes naturels et migratoires souvent négatifs accentue la situation des territoires situés sur la diagonale des faibles **densités de population** (allant de la Lorraine et la Champagne-Ardenne jusqu'au sud du Massif central) ► **figure 3**. Dans la Nièvre, la Haute-Marne et la Meuse, la population diminue de plus de 4 %.

Dans les départements d'outre-mer, la population augmente fortement à Mayotte (+20,7 % entre 2012 et 2017) et en Guyane

(+13,0 % entre 2014 et 2020), en raison d'un solde naturel très élevé. La hausse de la population est supérieure de 0,5 point à la moyenne nationale à La Réunion, grâce à un excédent naturel qui compense largement les départs. En Guadeloupe et en Martinique, les départs sont nombreux, non compensés par un solde naturel moins dynamique.

Dans les départements où l'excédent naturel est fort, la part des moins de 25 ans dans la population est d'autant plus importante ► **figure 4**. Néanmoins à Paris, du fait des départs de familles avec enfants, cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (26,9 % contre 29,6 %). Elle est au contraire particulièrement élevée dans les autres départements franciliens, qui accueillent une partie de ces familles. La population est plus jeune dans les départements du Nord et du Nord-Ouest, ceux où se situent les métropoles, ainsi qu'à La Réunion, en Guyane et à Mayotte, le département le plus jeune de France, avec six personnes sur dix âgées de moins de 25 ans.

Les 25 à 64 ans représentent la moitié de la population, et leur part est relativement homogène sur le territoire ► **figure 5**. Elle est toutefois un peu plus forte en Île-de-France (55,9 % à Paris) et dans l'Est, alors qu'elle est la plus faible en Guyane (45,2 %) et à Mayotte (37,1 %).

La population est plus âgée du Sud-Ouest au Massif central. Ainsi, dans la Creuse et le Lot, plus de 30 % de la population a 65 ans ou plus, contre 20,2 % en moyenne nationale. Elle est également plus âgée dans plusieurs départements du littoral, avec plus de 26 % en Charente-Maritime, dans les Pyrénées-Orientales, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence ► **figure 6**. ●

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

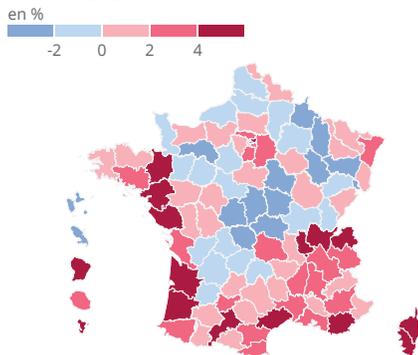
Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire (ici le département) et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

La **densité de population** correspond au nombre d'habitants du département rapporté à sa surface en km².

► Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2022 – L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », *Insee Première* n° 1935, janvier 2023.
- « La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020 », *Insee Focus* n° 282, décembre 2022.
- « Malgré le contexte pandémique, les naissances augmentent en 2021 après six années de baisse », *Insee Focus* n° 274, septembre 2022.

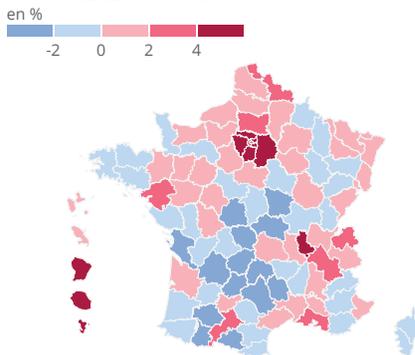
► 1. Évolution de la population entre 2014 et 2020



Lecture : Entre 2014 et 2020, la population diminue de 5,1 % dans la Nièvre.

Source : Insee, recensements de la population 2014 et 2020 (2012 et 2017 pour Mayotte).

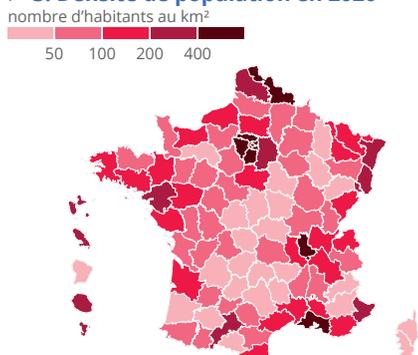
► 2. Évolution de la population entre 2014 et 2020 due au solde naturel



Lecture : Entre 2014 et 2020, la différence entre le nombre de naissances et de décès entraîne une baisse de population de 3,5 % dans la Nièvre.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et recensements de la population 2014 et 2020 (2012 et 2017 pour Mayotte).

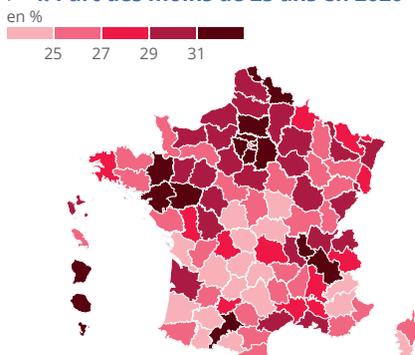
► 3. Densité de population en 2020



Lecture : En 2020, la densité de population est de 20 360 habitants au km² à Paris.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

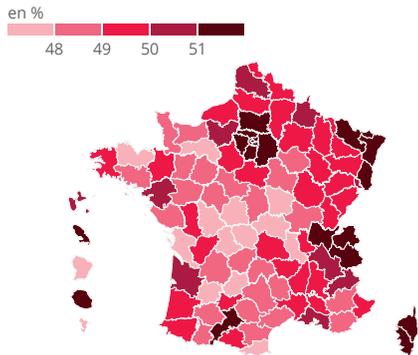
► 4. Part des moins de 25 ans en 2020



Lecture : En Guyane, 49,0 % de la population a moins de 25 ans en 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

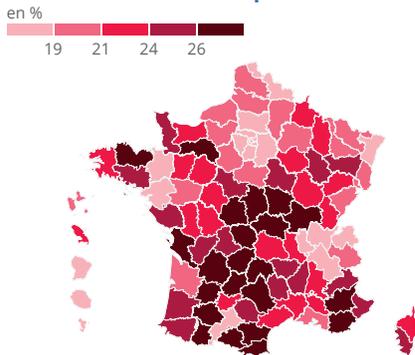
► 5. Part des 25 à 64 ans en 2020



Lecture : Dans les Bouches-du-Rhône, 50,0 % de la population a entre 25 et 64 ans en 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

► 6. Part des 65 ans ou plus en 2020



Lecture : Dans la Creuse, 30,4 % de la population a 65 ans ou plus en 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).